



CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (C.P.E.S.)

DANSE

LIVRET D'INFORMATION

MODALITÉS D'INSCRIPTION, DE RECRUTEMENT, D'ADMISSION

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour sur le site internet du CRR

DANSE

➤ Inscriptions

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, à compter de la mi-janvier pour l'année scolaire à venir.

➤ Disciplines proposées

Danse classique
Danse contemporaine
Danse jazz

➤ Conditions d'admission

Ce cursus est accessible à tout candidat, possédant au minimum un Brevet d'Études Chorégraphiques (B.E.C.) délivré par un établissement d'enseignement artistique classé par l'État.

Si le candidat a suivi des cours dans tout autre établissement, une commission d'équivalence de niveau statuera sur la recevabilité de la candidature **à l'issue du stage obligatoire de pré-recrutement.**

L'admission se fait sur concours selon des modalités définies dans le règlement des études des disciplines concernées consultable et téléchargeable sur le site du CRR.

Après s'être pré-inscrit en ligne, le candidat sera invité à détailler son parcours, ses connaissances, son projet dans un dossier spécifique qui lui sera envoyé par mail.

➤ Modalités du concours d'entrée

Ce concours comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

- **Épreuve d'admissibilité :**

- **Stage de pré-recrutement :**

Cours technique dans la dominante choisie (classique, jazz, contemporain) d'une durée de 1h30

- **Épreuve d'admission :**

- **Entretien individuel avec le jury portant sur les motivations et le projet du candidat d'une durée de 20 minutes environ**